

Abonnements:

Un an.....\$4.00
Six mois.....2.00
Trois mois.....1.00

H. Beaugrand,
Directeur - Propriétaire.

Bureaux:
22, St. Gabriel.

Ed. Quotidienne

AVIS SPECIAL.

On publiera les DEMANDES D'EMPLOI et D'EMPLOIS, dans la PATRIE, à raison de 10 Cents par jour par insertion pour les annonces qui ne contiendront pas plus de dix mots, et un cent pour chaque mot supplémentaire.

Cartes d'affaires.

ROY & BOUTILLIER
AVOCATS
No. 10, Rue St. Jacques, No. 10
MONTREAL. 3 m

Lajoie, Perrault & Seath
SYNDICS et COMPTABLES
64 et 68 Rue St. Jacques.
MONTREAL.

L. JOS. LAJOIE, Syndic officiel pour la cité de Montréal.
C. O. PERRAULT, Syndic officiel pour le District de Montréal.
D. SEATH, Comptable et Commissaire pour Québec et Ontario.

Husmer Lanctot, B. C. L.
AVOCAT,
No. 38, Rue St. Jacques, No. 38,
Montréal.

Bureau du soir:
263, Rue St. Joseph, Ville St. Henri

R. & L. LAFLAMME
AVOCATS
No. 42, Rue St. Jacques, No. 42
MONTREAL.

Adelard P. Forget B.C.L.
AVOCAT
No. 33 Rue St. Vincent No. 33
MONTREAL.

Christin et Globensky
AVOCATS
60 Place Jacques-Cartier 60
MONTREAL.
A. CHRISTIN. A. P. GLOBENSKY.

BEAUSOLEIL & KENT
Syndics officiels et comptables
No. 55 RUE ST. JACQUES, No. 55
C. BEAUSOLEIL. A. L. KENT
Syndic officiel. Comptable.

J. E. ROBIDOUX
Avocat.
10 RUE ST. JACQUES
Montréal.

E. U. PICHE,
AVOCAT et Conseil de la Reine

BUREAU:
993 Rue Notre-Dame.
Au-dessus de MM. Dufresne et Mongenais
marchands-épiciers.

M. PICHÉ, se chargera généralement de tout ce qui est de sa profession, et spécialement de la plaidoirie (comme Conseil, ou autrement) devant la Cour Supérieure, (notamment dans les procès par jury au civil) devant la Cour de Révision et la Cour d'Appel.

N. B.—Substitut du Procureur-Général, pendant nombre d'années, à Montréal, et dans presque tous les districts ruraux environnants, M. Piché pourra également, s'occuper de la "poursuite", aussi bien que de la "défense" des accusés, en matière criminelle.

Portraits à l'huile, au crayon et à la miniature jusqu'au portrait grandeur naturelle. On fait les portraits d'une manière irréprochable et l'on copie les vieux portraits avec la plus grande exactitude.

ARCHAMBAULT
Artiste Photographe
300 Rue Notre-Dame.

Causes de tous les genres, de tous les prix, en maroquin, en ébène, en ivoire, en bois, etc. Veuillez vous adresser au magasin de la rue St. Jacques, au coin de la rue de la Pêche, où l'on se fera un véritable plaisir de vous donner tous les renseignements.

CHAS. MEJNER
Epiceries, Vins et Liqueurs
En Gros et en Détail
AU NO. 35
Coin des Rues St. Dominique
et Viller, Montréal.

Dans les pharmacies adjoignant cette Epicerie, se trouve un ETAL PRIVE DE BOUTEILLES où l'on trouvera toujours au plus bas prix les meilleures qualités de Vins, Poisson, Légumes, etc., enfin tout ce que l'on peut désirer sur un marché public.

Bière et Porter de Labatt Prescott en grandes et petites bouteilles.

AVIS.
Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Frédéric Walter Long Penton, en son vivant de Montréal, chef de police, sont par le présent notifiedes de présenter les dites réclamations documentées et vérifiées, à la sous-signée, au bureau de MM. J. H. & A. G. Isaacson, notaires, No. 25 rue St. François-Xavier, en cette ville et toutes personnes entendues dans la dite succession sont par le présent notifiedes de payer leurs comptes à la sous-signée.

SOPHIA WALTER PENTON,
Tutrice de ses enfants mineurs.
Montréal, 18 avril 1879.



FAURE FRERES, BORDEAUX.

Crus appartenant aux Membres de la Maison

Gruaud-Larose 2e Grand Cru classé.
Château du Gay Ires Graves, Gradignan-Pessac,
Château Laburthe Ires Côtes, Floirac.
Agents pour le Canada,
M. E. DANSEREAU & CIE,
15, 17 & 19 Rue St. Jacques,
Montréal.

MORT AUX PUNAISES, COCKERELLES, BARBEAUX, ETC.

Les poudres à punaises connues jusqu'à ce jour, sont comme tout le monde le sait, très peu efficaces, de plus ce sont des poisons violents et dangereux à introduire au foyer domestique.

Messrs. Rabigo, chimistes, (lauréats des Académies) ont composé sur des principes scientifiques, complétement nouveaux, une poudre qui détruit tous les insectes, punaises, coquerelles, etc., et qui surtout a pour but de détruire les œufs des insectes, le plus important des résultats a puisqu'il détruit la race, et ce qu'aucune autre poudre n'a atteint jusqu'à présent.

Le nom "DESERTEUR" a été donné à cette poudre, parce que les insectes désertent les maisons dans lesquelles elle est employée.

"DESERTEUR" ne contient aucun poison et peut par conséquent s'employer sans danger, dans les lits, bureaux, armoires à linge, à provisions, etc., même à la bouche: elle préserve les murs et tapisseries.

En vente chez Messrs. Lavolette & Nelson, rue Notre-Dame, Dr. Picault 75 Notre-Dame & les PRINCIPAUX DROGUISTES & EPICIERES.

PRIX DE LA BOITE 25 CENTS.
En gros chez les agents.

J. HELLBRONNER & CIE,
167 rue St. Jacques.

MACHINE A COUDRE DE SINGER 73,620 MACHINES

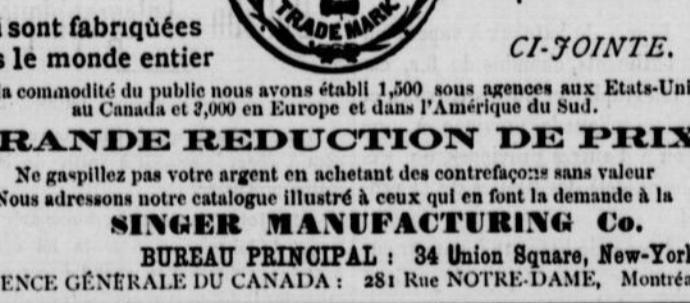
Ont été vendues en plus en 1878 que durant les années précédentes.

En 1870 nous avons vendues 127,833 Machines.
En 1878 " " " 356,432 "

Nos ventes ont augmenté énormément pendant les années de crise commerciale.

NOUS VENDONS AUCUNE MACHINE
LES TROIS QUARTS N'est véritable
DE SANS LA
Toutes les Machines Marque de Commerce
Qui sont fabriquées dans le monde entier
Pour la commodité du public nous avons établi 1,500 sous-agences aux Etats-Unis et au Canada et 3,000 en Europe et dans l'Amérique du Sud.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.
No gazpilloz pas votre argent en achetant des contrefaçons sans valeur
Nous adressons notre catalogue illustré à ceux qui en font la demande à la
SINGER MANUFACTURING Co.
BUREAU PRINCIPAL: 34 Union Square, New-York.
AGENCE GÉNÉRALE DU CANADA: 281 Rue NOTRE-DAME, Montréal.



AUX MERES

L'emploi de beaucoup de sirops, appelés sirops calmants, est presque toujours fatal aux enfants par l'opium qu'ils contiennent.

LE SIROP DU DR. DELABARRE

Chevalier de la Légion d'honneur, médecin des hôpitaux des enfants trouvés de Paris, des écoles, des écoles communales de Paris, membre de la Société protectrice de l'Enfance, etc., agit uniquement sur les glandes. L'administration des hôpitaux de France en a autorisé l'emploi dans ses établissements depuis 25 ans.

LE SIROP DU DR. DELABARRE

N'endort pas l'enfant; il le calme en lui enlevant la douleur.
Un 2/3 d'once suffit pour toute la durée de la dentition.

LAVIOLETTE & NELSON,
Pharmaciens,
Rue Notre-Dame.

LE NOUVEL ELIXIR DE VIE GUCA DU PEROU

DE J. BAIN
PARIS

Le merveilleux Elixir de Vie, GUCA DU PEROU de BAIN, est le plus puissant réparateur des forces épuisées, et son emploi journalier facilite la digestion, développe les facultés mentales, permet de supporter sans fatigue les travaux les plus pénibles, dissipe les douleurs nerveuses occasionnées par les crises de travail ou de plaisir, rend même aux vieillards, la force et la jeunesse.

LAVIOLETTE & NELSON,
Pharmaciens,
Rue Notre-Dame.
Le bouteille, \$1.25.

PILULES DEHAUT

DU DOCTEUR
DEHAUT
PARIS

Sont le meilleur et le plus agréable des purgatifs, parce que, prises avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, elles ne causent ni douleur ni fatigue.

LAVIOLETTE & NELSON,
Pharmaciens,
Rue Notre-Dame.

QUINA LAROCHE

ELIXIR VINEUX
(Extrait de quina des 3 quinquinas)
Contre le manque de force, affections de l'estomac, hèvres invétérées, etc.

QUINA LAROCHE

FERRUGINEUX
Contre le sang pauvre et décoloré, crachements de sang, suites de couches.
Paris, 23, rue Drouot.

LAVIOLETTE & NELSON,
Pharmaciens,
Rue Notre-Dame.

MAUX DE DENTS

LES GOUTTES JAPONAISES
Guérissent et soulagent les dents instantanément.
Vingt années de succès

LAVIOLETTE & NELSON,
Pharmaciens,
Rue Notre-Dame.

CAPSULES RAQUIN.

Les seules approuvées par l'Académie de Médecine de Paris pour le traitement de toutes les maladies secrètes, qu'on assure le Guaco \$1. chez tous les pharmaciens en gros.

J. HELLBRONNER & CIE,
167 Rue St. Jacques.

Soins et pureté de la bouche.

Cinquante ans d'existence ont attesté la supériorité de

L'Eau du Dr. Pierre

sur tous ses concurrents. Cette eau dentifrice est la seule employée par le monde entier. Elle blanchit les dents, adoucit les gencives et par là même.

LAVIOLETTE & NELSON,
Pharmaciens,
Rue Notre-Dame.

Imprimerie LA PATRIE

22, rue St. Gabriel

On imprime à cet établissement,

AFFICHES, grandes et petites

PROGRAMMES,
CIRCULAIRES

FACTURES,
RECUS,

BILLETS,
MEMORANDUMS,
Etc., Etc., Etc.

Ponctualité, Bon marché,

Dernier goût,

Entière satisfaction

A VENDRE

AU BUREAU DE "LA PATRIE"

JEANNE LA FILEUSE,

ÉPIQUE DE L'ÉMIGRATION FRANCO-CA-
NADIENNE AUX ÉTATS-UNIS.

PAR
H. BEAUGRAND.

Un joli volume in 12 de 300 pages.
Adresser toutes commandes à
H. BEAUGRAND,
Éditeur de "La Patrie," Montréal.

PRIX: 75 Cts. PRIX: 75 Cts.

LA QUESTION DU JOUR.

M. Ernest Tremblay, ci-devant du "National" et maintenant rédacteur de LA PATRIE, a encore à la disposition du public quelques copies du pamphlet intitulé: LA QUESTION DU JOUR qu'il a publié pour démontrer que le gouvernement fédéral ne peut pas révoquer le lieutenant-gouverneur de Québec. Le prix de la copie est de

15 cents,
plus trois cents pour couvrir les frais d'envoi.

S'adresser au No. 24 rue St. Gabriel

A VENDRE.

Un joli safe, de moyenne grandeur, à l'épreuve du feu et des voleurs pouvant être vu chez

Mr. C. K. ADAMS,
No. 18, Carre Victoria.

Et pour plus amples informations, s'adresser au bureau de
LAJOIE, PERRAULT & SEATH,
Syndics Officiels,
Nos. 64, 66 et 68, rue St. Jacques,
Montréal.

PORTRAIT

DU
GRAND POÈTE CANADIEN

OCT. CREMAZIE

Dessin de HENRI JULIEN.

Publié par l'ADMINISTRATION du
Journal "LA PATRIE."

Ce portrait dessiné par M. JULIEN d'après une photographie récente et d'une grandeur de 14 sur 18 pouces, est imprimé sur beau papier. C'est, croyons-nous, le seul portrait du poète qui ait été publié au Canada.

PRIX: 15 Cts.

Adresser toutes commandes à
H. BEAUGRAND,
Directeur de la "Patrie," Montréal.

Maison LANTHIER & CIE., AU PUBLIC.

M. LANTHIER, ci-devant de la maison
Thibault & Lanthier,

No. 712, rue Notre-Dame

l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'acheter le fonds du magasin sus-mentionné à des conditions si libérales qu'il sera en mesure, à l'avenir, d'écouler toutes ses marchandises à des prix qui défient toute concurrence.

Un exemplaire de 10 0/0 sera accordé à toute personne payant argent comptant.

De plus il y aura qu'un seul prix au nouveau magasin, M. Lanthier croyant par là suivre le meilleur système commercial.

La maison continuera à importer des Chapeaux, Fourrures, Gants, etc., etc., comme par le passé, et pourra satisfaire toutes les personnes qui voudront bien leur patronage.

N. B.—N'oubliez pas d'aller visiter au magasin de M. Lanthier, Rue Notre-Dame, vos vêtements d'été et d'automne.

M. Lanthier est seul autorisé à toutes les affaires de l'ancien magasin, Thibault & Cie., et toute dette envers la dite maison, voudra bien venir régler plus tôt possible.

Le 17/4/79.

REPRODUCTIONS.

Chevalier d'industrie.

Nous lisons dans le Courrier de San Francisco:

George Bourgeois, dit L. Lippincott, dit G. Blanky, dit Fred. Morse, a été arrêté à Jackson, comté de Amador, par le détective E. Byram, sous l'inculpation de faux. Il paraît que vers le 5 octobre dernier, cet individu si diversément dénommé, arriva à San Francisco et se présenta chez Murphy, Grant et Cie., sous le nom de Lippincott, se disant l'agent d'affaires de MM. Cresler et Banner de Cedarville, comté de Modoc, desquels il obtint la somme de \$25 en échange d'un billet à ordre portant la signature Cresler et Banner que l'on reconut ultérieurement pour avoir été falsifié.

G. Bourgeois quitta San Francisco peu de temps après et se rendit à Gilroy où il se présenta comme le seul survivant d'une riche famille de la Louisiane emportée pendant la dernière épidémie; il sut inspirer la commisération à diverses personnes de Gilroy auxquelles il réussit à extorquer environ mille dollars qu'il reçut sous diverses formes, en espèces ou en paiement de dettes d'hôtel. Cet intrigant personnage sut si bien intéresser ses victimes à son sort que plusieurs d'entre elles revinrent avec lui à San Francisco dans le but de l'accompagner en Louisiane; mais quelle ne fut pas leur consternation lorsqu'un matin elles constatèrent la disparition du rejeton de la riche famille louisianaise.

Cet adroit fripon visita successivement Santa Rosa, Salinas, Vallejo et autres villes de l'intérieur où, comme à Gilroy, il vécut d'escroqueries que lui suggérait son esprit fertile en expédients nonobstant les emprunts assez fréquents qu'il faisait aux loges des francs-maçons et des Odd-Fellows, sociétés avec lesquelles il était ou avait été affilié et dont il connaissait même le mot de passe de cette année.

Au moment où Bourgeois a été arrêté à Jackson, il avait déjà pris toutes ses dispositions pour s'installer dans cette ville sous le nom de comte de Blanky, bien décidé, malgré la prétendue vieillesse de sa famille, à ne pas refuser les bienfaits dont pourraient l'accabler les gens crédules de Jackson, soit sous la forme de petits emprunts d'argent ou de quittances pour ses dettes d'hôtel ou de cabaret; afin d'inspirer la confiance à ses dupes, le quasi comte n'hésitait pas à prendre l'engagement de s'acquitter vis-à-vis de ses bienfaiteurs lorsqu'il entrerait en possession des riches domaines que sa famille possédait en France et qui devaient lui échoir par droit de succession.

Depuis son arrestation notre chevalier d'industrie est devenu quelque peu réticent à l'endroit de ses escroqueries, excepté cependant pendant son trajet de Jackson à San Francisco; lorsqu'il lui arrivait de rencontrer des affiliés maçons ou Odd-Fellows, il devenait très loquace sur l'avenir accablé et des privations qu'il avait subies.

Une histoire de serpent.

Le "Denver News," journal du Colorado, rapporte une histoire de serpent qu'il met dans la bouche d'un ancien colon de la façon suivante:

"Un matin, Jim et moi nous partîmes dans la montagne à la poursuite d'un chevreuil à queue noire. A midi, nous n'avions pas rencontré le gibier mais, en revanche, la chaleur et la soif étaient insupportables. Nous étions allés à une source qui nous rafraîchit un peu, mais alors tous les assistants furent éfrayés par un serpent qui venait de se lever.

même, et dans toute la portion inférieure du cours de la Caqueta ces atrocités sont, paraît-il, quotidiennes.

Si ce récit n'est pas le produit d'une imagination trop féconde et trop noire, avouez que le fait est digne de mention.

En Angleterre, on se préoccupe assez vivement de la diminution des recettes publiques. 115 mille livres sterling en moins sur un revenu de 83 millions ne sont pas une forte somme; mais cet affaiblissement prouve au moins qu'on ne peut compter sur l'élasticité du budget des recettes. Le "Times" constate que le déficit de cette année est de plus de deux millions et demi sterling, et il rappelle que celui de l'année financière antérieure est aussi considérable. Il va falloir combler ce déficit. On attend donc avec impatience l'exposé financier du chancelier de l'Echiquier. Les conservateurs craignent l'effet que produira, lors des élections prochaines, l'établissement ou l'augmentation d'impôts que proposera sans doute sir Stafford Northcote.

On mande de Rome que le président de la Société de géographie vient de recevoir un télégramme de Gordon-Pacha, annonçant que M. Matteucci, chef de l'expédition scientifique italienne, a quitté Adoua, capitale du royaume de Tigré. Il avait reçu de l'empereur d'Abyssinie, suzerain de ce pays, l'autorisation d'accueillir sa mission.

L'expédition italienne a débarqué à Massauoua, port de la mer Rouge, par lequel ont lieu les communications avec l'Abyssinie.

Le télégramme du colonel Gordon a été expédié d'Aboudjérad, à vingt lieues au nord de Kartoum, sur le Nil blanc.

On mande d'El Dorado (Kansas) qu'un vaste gisement de quartz aurifère vient d'être découvert à Little Dutch, à environ 30 miles au sud de la ville. Le quartz se rencontre à 22 pieds de profondeur et donne en moyenne à l'essai 2,000 dollars à la tonne. Tous les terrains aux alentours, sur une étendue de 4 miles carrés, ont été secrètement pris par les capitalistes de New-York et Chicago avant que le fait ait été rendu public. La découverte provient d'un fermier qui creusait un puits dans son ranche, et auquel on a offert 150,000 dollars de sa ferme, qu'il s'est empressé de céder à ce prix.

On parle aussi de riches placers aux environs de Walnut River. Tout le pays est en émoi, et la fièvre de l'or a gagné les plus sceptiques. C'est à qui arrivera le premier dans cette véritable course au clocher où tout est confusion, les claims et les terres changeant journellement de main à des prix fabuleux. Une ville, qu'on a baptisée Goldore, est en train de se former.

Une jeune et élégante miss de 17 ans, Mary de Plainval, se promenant avant-hier dans la Sixième avenue, a senti tout à coup une légère secousse, comme si quelque maladroït avait froïé du pied la longue traîne de sa robe de sous. Elle s'est retournée et a vu un jeune homme qui, ayant eu le portemonnaie dans sa poche, fuyait. Miss Mary ne s'est pas évanouie et n'a pas appelé au secours. Elle a relevé et rassemblé ses jupes sous son bras gauche, et elle s'est élançée à la poursuite du voleur. Il courait bien, mais elle courait mieux, et elle était presque sur ses talons quand un officier de police venant en sens contraire a jeté le grappin sur le pickpocket. Le juge Wandell, de la cour de police du Jefferson Market, a félicité miss de Plainval de sa résolution et de sa légèreté et a fait écrouer le prisonnier à défaut de \$1,000 de caution. Il a donné pour nom et domicile Harry Wilson, no 88 Christie street.

Une dépêche de Baltimore nous apporte la nouvelle d'une tragédie sanglante qui a mis en émoi, hier matin, toute la partie ouest de cette ville.

Le drame était lui-même un épilogue d'une autre scène de meurtre que nous avons racontée pendant l'automne dernier.

A cette époque, un certain James tira plusieurs coups de revolver contre le nommé Hinds, sur lequel il voulait venger la séduction de miss Lizzie James, sa sœur. Hinds riposta et les deux jeunes gens furent blessés. Peu après, Lizzie James mourut.

Hier matin, le père de la jeune fille rencontra Hinds dans la rue. A la vue du séducteur de son enfant, le père tira un revolver de sa poche et fit feu contre le jeune homme. Mais celui-ci était armé; il riposta et un véritable combat à mort s'engagea entre les deux hommes. Quand les six coups de revolver furent tirés, les deux hommes étaient déjà morts.

Alors tous les assistants furent éfrayés par un serpent qui venait de se lever.

ECHOS DE PARTOUT.

Qui se doutait qu'il existait en Amérique des tribus entières d'indiens canariques? le fait nous est révélé par le Herald de Panama.

Un correspondant de cette feuille lui envoie de longs détails sur la férocité qui signale les guerres que se font les Huitotes et les Guaques, tribus paucures qui habitent les bords de la rivière Caqueta, sur la frontière du Brésil. Il paraît qu'une sorte de vendetta ou haine héréditaire sépare les deux tribus, et que malgré l'apparente douceur des mœurs des Guaques, lesquels ne font pas difficulté de se livrer au commerce avec les voyageurs, en ce qui concerne leur lutte avec les Huitotes, ils commettent des atrocités inouïes à l'égard de leurs ennemis prisonniers. Non-seulement ils les vendent comme esclaves, femmes et enfants compris, aux planteurs de la frontière brésilienne, mais encore ils choisissent parmi eux les victimes destinées à figurer dans les festins horribles qu'ils célèbrent au fond de leurs temples. Le malheureux ou la malheureuse (car le sexe pas plus que l'âge n'est consulté pour choisir la victime) auquel est réservé l'affreux honneur de figurer dans ces abominables orgies de chair humaine, est solennellement promené par le chef autour de la grande salle intérieure du temple. Pendant cette exhibition, une foule barbare hurle la mort aux oreilles du condamné. Puis, à un moment donné, le chef chargé de l'office de grand sacrifice abat la victime d'un coup de sa machette.

Alors tous les assistants furent éfrayés par un serpent qui venait de se lever.

On mande d'El Dorado (Kansas) qu'un vaste gisement de quartz aurifère vient d'être découvert à Little Dutch, à environ 30 miles au sud de la ville. Le quartz se rencontre à 22 pieds de profondeur et donne en moyenne à l'essai 2,000 dollars à la tonne. Tous les terrains aux alentours, sur une étendue de 4 miles carrés, ont été secrètement pris par les capitalistes de New-York et Chicago avant que le fait ait été rendu public. La découverte provient d'un fermier qui creusait un puits dans son ranche, et auquel on a offert 150,000 dollars de sa ferme, qu'il s'est empressé de céder à ce prix.

On parle aussi de riches placers aux environs de Walnut River. Tout le pays est en émoi, et la fièvre de l'or a gagné les plus sceptiques. C'est à qui arrivera le premier dans cette véritable course au clocher où tout est confusion, les claims et les terres changeant journellement de main à des prix fabuleux. Une ville, qu'on a baptisée Goldore, est en train de se former.

Une jeune et élégante miss de 17 ans, Mary de Plainval, se promenant avant-hier dans la Sixième avenue, a senti tout à coup une légère secousse, comme si quelque maladroït avait froïé du pied la longue traîne de sa robe de sous. Elle s'est retournée et a vu un jeune homme qui, ayant eu le portemonnaie dans sa poche, fuyait. Miss Mary ne s'est pas évanouie et n'a pas appelé au secours. Elle a relevé et rassemblé ses jupes sous son bras gauche, et elle s'est élançée à la poursuite du voleur. Il courait bien, mais elle courait mieux, et elle était presque sur ses talons quand un officier de police venant en sens contraire a jeté le grappin sur le pickpocket. Le juge Wandell, de la cour de police du Jefferson Market, a félicité miss de Plainval de sa résolution et de sa légèreté et a fait écrouer le prisonnier à défaut de \$1,000 de caution. Il a donné pour nom et domicile Harry Wilson, no 88 Christie street.

Une dépêche de Baltimore nous apporte la nouvelle d'une tragédie sanglante qui a mis en émoi, hier matin, toute la partie ouest de cette ville.

Le drame était lui-même un épilogue d'une autre scène de meurtre que nous avons racontée pendant l'automne dernier.

A cette époque, un certain James tira plusieurs coups de revolver contre le nommé Hinds, sur lequel il voulait venger la séduction de miss Lizzie James, sa sœur. Hinds riposta et les deux jeunes gens furent blessés. Peu après, Lizzie James mourut.

Hier matin, le père de la jeune fille rencontra Hinds dans la rue. A la vue du séducteur de son enfant, le père tira un revolver de sa poche et fit feu contre le jeune homme. Mais celui-ci était armé; il riposta et un véritable combat à mort s'engagea entre les deux hommes. Quand les six coups de revolver furent tirés, les deux hommes étaient déjà morts.

Alors tous les assistants furent éfrayés par un serpent qui venait de se lever.

Qui se doutait qu'il existait en Amérique des tribus entières d'indiens canariques? le fait nous est révélé par le Herald de Panama.

Un correspondant de cette feuille lui envoie de longs détails sur la férocité qui signale les guerres que se font les Huitotes et les Guaques, tribus paucures qui habitent les bords de la rivière Caqueta, sur la frontière du Brésil. Il paraît qu'une sorte de vendetta ou haine héréditaire sépare les deux tribus, et que malgré l'apparente douceur des mœurs des Guaques, lesquels ne font pas difficulté de se livrer au commerce avec les voyageurs, en ce qui concerne leur lutte avec les Huitotes, ils commettent des atrocités inouïes à l'égard de leurs ennemis prisonniers. Non-seulement ils les vendent comme esclaves, femmes et enfants compris, aux planteurs de la frontière brésilienne, mais encore ils choisissent parmi eux les victimes destinées à figurer dans les festins horribles qu'ils célèbrent au fond de leurs temples. Le malheureux ou la malheureuse (car le sexe pas plus que l'âge n'est consulté pour choisir la victime) auquel est réservé l'affreux honneur de figurer dans ces abominables orgies de chair humaine, est solennellement promené par le chef autour de la grande salle intérieure du temple. Pendant cette exhibition, une foule barbare hurle la mort aux oreilles du condamné. Puis, à un moment donné, le chef chargé de l'office de grand sacrifice abat la victime d'un coup de sa machette.

Alors tous les assistants furent éfrayés par un serpent qui venait de se lever.

Alors tous les assistants furent éfrayés par un serpent qui venait de se lever.

ADMINISTRATION.
LA PATRIE
Parait tous les jours, à 4h. de l'après-midi.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT:
Un an \$4.00
Six mois 2.00
Trois mois 1.00
Le numéro 1 cent.

BUREAUX DU JOURNAL:
22 & 24 RUE ST. GABRIEL
ANNONCES.
Dix cents la ligne première insertion, et cinquante la ligne pour chaque insertion subséquente.

COURRIER.
M. Mousseau, vous avez la parole au sujet de votre fameuse motion!

Justes à quand, M. Coursol, abuserez-vous de notre patience? Vos électeurs vous demandent un discours et vous êtes muet comme une carpe.

La parole est à M. Tarte du Canadian sur l'affaire Letellier. M. Tarte rend à César ce qui appartient à César.

Une dépêche télégraphique nous annonce qu'une révolution a éclaté à Panama. On s'est battu dans les rues pendant quatorze heures.

Evidemment M. Tarte n'est pas content. Il en veut à Sir John, il en veut au Marquis de Lorne, à ses aides-de-camp, à son secrétaire; enfin il en veut à tout le monde.

Il est certain que l'entourage du Marquis l'a déjà compromis fatalement. A sa table même ses aides-de-camp ont fait de la cabale politique.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que le roi de Birmanie avait fait un voyage à l'étranger.

hommes, femmes, en ants, tous ont été massacrés. Aux petits enfants on a brisé la tête contre les colonnes du palais.

Après ces massacres le roi a donné de grandes fêtes où la cour entière s'est livrée à la débauche et à l'orgie.

Le nihilisme fait des progrès étonnants en Russie et à peine une journée se passe-t-elle sans que le télégraphe nous apporte la nouvelle de quelque assassinat politique.

Solovieff, l'auteur de la tentative d'assassinat contre la personne du tsar est fils d'un palefrenier appartenant aux écuries de la grande-duchesse Catherine.

Le Messenger Franco-Américain de New York nous annonce que l'Académie des sciences de Paris vient de décerner un prix important à un savant américain.

M. Alexandre Agassiz est le fils de l'illustre naturaliste de Neuchâtel, Louis Agassiz, à qui la géologie et la zoologie doivent tant de remarquables travaux.

Après s'être fait une place des plus brillantes dans le monde scientifique européen, Louis Agassiz, ruiné par les dépenses que nécessitaient ses recherches et ses belles publications, dut aller demander à l'Amérique de réparer les brèches faites à sa fortune par son amour pour la science.

Les Etats-Unis n'avaient pas encore organisé leur enseignement supérieur: c'était comme une terre vierge à exploiter. Agassiz y reçut un accueil enthousiaste et y acquit bientôt une situation tellement importante, qu'il refusa la situation de directeur de notre Muséum national d'histoire naturelle, avec siège au Sénat, que lui offrait Napoléon III, son ancien élève.

L'affaire Letellier et la constitution. Si nous ne connaissons pas depuis longtemps le caractère de ce personnage, nous pouvons nous en rendre compte par son attitude à l'égard de la constitution.

ignorance. Nous n'écrivons pas pour les convaincre de l'orthodoxie de nos doctrines: ils sont déjà convaincus; mais nous écrivons pour mettre ceux qui n'ont pas le temps d'approfondir ces questions de constitutionnalité en garde contre les sophismes débités par la presse réactionnaire.

En faisant le pacte fédéral les provinces de l'Amérique Britannique du Nord se réservaient pour l'administration de leurs affaires intimes l'indépendance et l'autonomie qu'elles avaient auparavant et dont elles jouissaient sous la haute protection et les garanties solennelles de la couronne d'Angleterre.

Comme un tel projet mettait en danger nos institutions, notre langue et nos lois, qui nous sont si chères et que les qualités d'absorption qui distinguent les races qui nous entourent auraient dû nécessairement faire disparaître, nous avons été obligés de nous confédérer, c'est-à-dire de former une association chargée de voir à certaines choses d'intérêt commun et général et dont les membres—les provinces—se réservaient le droit d'administrer leurs affaires de famille respectives sans souffrir l'intrusion des autres associés.

Chaque législature provinciale, comme celle de l'Angleterre, se compose de trois branches: le lieutenant-gouverneur (souverain) le parlement et le gouvernement. De même que la reine le lieutenant-gouverneur doit agir d'après l'avis de son gouvernement, qui est responsable; mais, comme dans sa personne la théorie abstraite du constitutionnalisme veut que la volonté populaire se symbolise, il a des privilèges spéciaux, des prérogatives particulières dont nous avons déjà exposé les raisons d'être et qui constituent une garantie certaine pour la bonne administration de la chose publique.

Chaque législature provinciale, comme celle de l'Angleterre, se compose de trois branches: le lieutenant-gouverneur (souverain) le parlement et le gouvernement. De même que la reine le lieutenant-gouverneur doit agir d'après l'avis de son gouvernement, qui est responsable; mais, comme dans sa personne la théorie abstraite du constitutionnalisme veut que la volonté populaire se symbolise, il a des privilèges spéciaux, des prérogatives particulières dont nous avons déjà exposé les raisons d'être et qui constituent une garantie certaine pour la bonne administration de la chose publique.

Chaque législature provinciale, comme celle de l'Angleterre, se compose de trois branches: le lieutenant-gouverneur (souverain) le parlement et le gouvernement. De même que la reine le lieutenant-gouverneur doit agir d'après l'avis de son gouvernement, qui est responsable; mais, comme dans sa personne la théorie abstraite du constitutionnalisme veut que la volonté populaire se symbolise, il a des privilèges spéciaux, des prérogatives particulières dont nous avons déjà exposé les raisons d'être et qui constituent une garantie certaine pour la bonne administration de la chose publique.

Si nous ne connaissons pas depuis longtemps le caractère de ce personnage, nous pouvons nous en rendre compte par son attitude à l'égard de la constitution.

parlementaire ne représente plus la majorité populaire. Le renvoi de ses ministres entraîne l'appel au peuple, qui approuve ou désapprouve l'acte du souverain, ou plutôt, dans la fiction, ceux qui sont responsables de l'acte du souverain. Car ce souverain ne peut jamais être sans aviseurs, et il n'y a jamais d'interruption dans la responsabilité ministérielle, qui est la base de tout le système. C'est pour cela que le nouveau ministre doit toujours prendre la responsabilité de ce qui a été fait par la couronne, absolument comme si c'était lui qui l'avait conseillé. Or, ces prérogatives royales doivent, pour l'administration des affaires provinciales, appartenir au lieutenant-gouverneur qui est notre souverain constitutionnel, et elles lui appartiennent en fait, ainsi que le démontrent les clauses mêmes de la constitution.

Voici celle qui confère au lieutenant-gouverneur le droit de choisir ses ministres où et comme bon lui semble:

63. Le conseil exécutif d'Ontario et de Québec se composera des personnes que le lieutenant-gouverneur jugera, de temps à autres, à propos de nommer, et en premier lieu, des officiers suivants: le procureur-général, le secrétaire et régistreur de la province, le commissaire des terres de la couronne, et le commissaire d'agriculture et des travaux publics, et—et dans la province de Québec l'orateur du conseil législatif, et le solliciteur-général.

65. Tous les pouvoirs, attributions et fonctions qui—par aucun acte du parlement de la Grande-Bretagne, ou du parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, ou de la législature du Haut-Canada, du Bas-Canada, avant ou lors de l'union—étaient conférés aux gouverneurs ou lieutenants-gouverneurs respectifs de ces provinces ou pouvaient être par eux exercés, de l'avis, ou de l'avis et du consentement de la législature de la province, ou par ses gouverneurs ou lieutenants-gouverneurs in dividuellement, seront—en temps qu'ils pourront être exercés après l'union, relativement au gouvernement d'Ontario et Québec respectivement, et pourront être par lui exercés, de l'avis ou de l'avis et du consentement ou avec la coopération de ses conseils exécutifs respectifs ou d'un ou de leurs membres, ou par le lieutenant-gouverneur in dividuellement, selon le cas; mais ils pourront néanmoins (sauf ceux existant en vertu d'actes de la Grande-Bretagne et d'Irlande), être révoqués ou modifiés par les législatures respectives d'Ontario et de Québec.

Il ne faut pas perdre de vue qu'une législature provinciale ne peut être complète qu'avec un lieutenant-gouverneur. C'est en son nom que se fait toute la législation. Il est la tête du système. Si on lui refuse ses prérogatives la législation est décapitée et tout l'organisme gouvernemental anéanti. La clause 71 de l'Acte 1867 établit clairement ce fait:

71. Il y aura, pour Québec, une législature composée du lieutenant-gouverneur et de deux chambres appelées le conseil législatif de Québec et l'assemblée législative de Québec.

134. Jusqu'à ce que la législature d'Ontario et de Québec en ordonne autrement, les lieutenants-gouverneurs d'Ontario et de Québec pourront, chacun, nommer sous le grand sceau de la province, les fonctionnaires suivants qui resteront en charge durant bon plaisir, savoir: le procureur-général, le secrétaire et le régistreur de la province, le commissaire des terres de la couronne, et le commissaire d'agriculture et des travaux publics, et—en ce qui concerne Québec, le solliciteur-général; ils pourront aussi, par ordonnance du lieutenant-gouverneur en conseil, prescrire de temps à autre les attributions de ces fonctionnaires et des divers départements placés sous leur contrôle ou dont ils relèvent, et des officiers et employés y attachés.

la majorité, absolument comme le gouverneur-général lui-même:
90. Les dispositions suivantes du présent acte, concernant le Parlement du Canada, savoir:—les dispositions relatives aux bills d'appropriation et d'impôts, à la sanction des bills, au dévouement des actes, et à la signification du bon plaisir quant aux bills réservés,—s'étendront et s'appliqueront aux législatures des différentes provinces, tout comme si elles étaient ici décrétées et rendues expressément applicables aux législatures respectives et à leurs législatures, en substituant toutefois le lieutenant-gouverneur de la province au gouverneur-général, le gouverneur-général à la Reine et au secrétaire d'Etat, un an à deux ans, et la province au Canada.

Par la clause 92 on voit que la législature locale a des droits qui ne peuvent jamais lui être enlevés par le pouvoir fédéral et qu'elle a un contrôle exclusif—qu'on remarque le mot—sur certaines catégories de sujets qu'elle énumère. Voici cette clause:

92. Dans chaque province la législature pourra exclusivement faire des lois relatives aux matières tombant dans les catégories de sujets ci-dessous énumérés, savoir:
1. L'amendement de temps à autre, nonobstant toute disposition contraire énoncée dans le présent acte, de la constitution de la province, sauf les dispositions relatives à la charge de lieutenant-gouverneur;
2. La taxation directe dans les limites de la province, dans le but de prélever un revenu pour des objets provinciaux;

3. Les emprunts de deniers sur le seul crédit de la province;
4. La création et la tenure des charges provinciales, et la nomination et le paiement des officiers provinciaux;
5. L'administration et la vente des terres publiques appartenant à la province, et des bois et forêts qui s'y trouvent;

6. L'établissement, l'entretien et l'administration des prisons publiques et des maisons de réforme dans la province;
7. L'établissement, l'entretien et l'administration des hôpitaux, asiles, institutions et hospices de charité dans la province, autres que les hôpitaux de marine;
8. Les institutions municipales dans la province;

9. Les licences de boutiques, de cabarets, d'auberges, d'enseigneurs et autres licences, dans le but de prélever un revenu pour des objets provinciaux, locaux, ou municipaux;
10. Les travaux et entreprises d'une nature locale, autres que ceux énumérés dans les catégories suivantes:
a. Lignes de bateaux à vapeur ou autres bâtiments, chemins de fer, canaux, télégraphes et autres travaux et entreprises reliant la province à une autre ou à d'autres provinces, ou s'étendant au-delà des limites de la province;

b. Lignes de bateaux à vapeur entre la province et tout pays dépendant de l'empire britannique ou tout pays étranger;
c. Les travaux qui, bien qu'entièrement situés dans la province, entrent avant ou après leur exécution déclarée par le parlement du Canada être pour l'avantage général du Canada, ou pour l'avantage de deux ou d'un plus grand nombre de provinces;
11. L'incorporation des compagnies pour des objets provinciaux;
12. La célébration du mariage dans la province;
13. La propriété et les droits civils dans la province.

NOTES POLITIQUES.
A la Chambre, M. COURSOL se lève:
«Messieurs,» (mouvements de surprise à droite, applaudissement prolongés à gauche.)
On lit dans l'Éclair:
«Nous avons dit déjà bien des fois que le nouveau tarif favorisait le riche au dépend du pauvre. Cette injustice criante se fait sentir jusque dans les cuisines.

Prenons par exemple la vaisselle. Les pièces de porcelaine de Chine ne sont taxées par le nouveau tarif que 2 et demi pour cent de plus, tandis que la taxe sur les faïences communes, les articles grossiers de poterie, les terrines, les vases d'une composition pierreuse, est augmentée de 7 et demi à 12 et demi pour cent.

Ainsi, la classe aisée, qui mange dans des assiettes de porcelaine fine, ne paiera que 20 pour cent sur sa vaisselle, tandis que la classe pauvre paiera 25 et 30 pour cent pour la grosse vaisselle terreuse.
Une autre distinction odieuse se manifeste à cet endroit du tarif. Non seulement le riche est favorisé aux dépens du pauvre quant à la taxe sur la vaisselle, mais il l'est sur un autre point d'une injustice beaucoup plus criante encore. Une caisse de vaisselle de porcelaine, dont le contenu vaudra \$50, aura à payer 20 pour cent sur le contenu ou la caisse elle-même, qui vaut entre 4 et 5 piastres, tandis que pour la vaisselle commune ou en terre, qui est importée dans des caisses de même valeur, la taxe est de 25 et 30 pour cent sur le contenu et de 25 et 30 pour cent sur la valeur de la caisse elle-même.

Ainsi, une caisse valant \$4 ou \$5, contenant de la vaisselle pour les pauvres, paiera \$5 et \$10 par cent de plus qu'une caisse valant également \$4 et \$5, contenant de la vaisselle pour les riches.
Cette injustice est abominable et dénote une incapacité désolante de la part des chefs qui ont entrepris de réajuster le tarif et de régénérer le pays.
Sir John écrivait pourtant à M. Boyd en août dernier, qu'il n'augmenterait pas les taxes, mais qu'il ne ferait que réajuster le tarif. Et voilà en quoi consiste le réajustement. Sir John veut augmenter les revenus du gouvernement et il le dit: il y a bien plus de pauvres que de riches; par conséquent, en répartissant l'impôt de cette manière, le revenu sera plus grand à la fin de l'année. Il faut bien que le pauvre mange dans des vaisseaux quelconques: il n'est pas pour se servir de ses mains en guise de terrines et d'assiettes en grosse faïence. Voilà le raisonnement que se sont fait les ministres en modifiant l'échelle des impôts.

Et que l'on ne croie pas que nous tirons présentement une conclusion générale d'un fait particulier. Il en est ainsi de la plus grande partie du tarif. Nous avons déjà fait voir cette même distinction contre le pauvre et en faveur du riche sur les articles pour les vêtements.
Les objets de première nécessité sont invariablement plus taxés que les objets purement de luxe.

Bulletin Télégraphique.
Ottawa, 20.
Il est probable que la Chambre commencera à siéger le samedi à partir de la semaine prochaine.
—Sir John Macdonald a donné avis d'un projet de loi pour amender la loi concernant les affaires indiennes et d'un autre pour amender la loi concernant les terres de l'Ordinance.

Peterborough, 20.
Hier matin Andrew Woolyard s'amusa à scier des pièces de bois au moyen d'une scie ronce au moulin de Brown et frère en l'absence des ouvriers lorsque la main lui glissa et il tomba le bras appuyé sur la scie. En un clin d'œil la terrible machine avait fait son œuvre et le bras du malheureux entièrement séparé du tronc était allé tomber sur un morceau de sciure de bois. Les Drs. O'Sullivan et Barritt appelés en toute hâte ont donné des soins au blessé et ont fait en une prompt guérison.
Québec, 20.
La corporation s'occupe en ce moment à engager son fonds consolidé à la Banque Union afin de se procurer les moyens de payer environ \$160,000 de dettes qui deviennent dues en Angleterre le 1er mai prochain.

Chemin de Fer du Gouvernement.
DIVISION OUEST.
CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.
LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA.

Chemin de fer Q.M.O. et O.
AVIS.
Service régulier.—Vitesse et sécurité.
De Montréal à Ottawa en quatre heures.—Rafraichissements à Calumet.

Chemin de fer Q.M.O. et O.
DIVISION EST.
A compter de LUNDI 14 Avril,
Les trains circuleront sur cette division comme suit:
Express. Mixte.

Acte de Faillite de 1875
Et ses amendements.
Dans l'affaire de J. B. Sénécal, Failli.
Le syndic soussigné vendra par encan public, en lots au gré des acheteurs au magasin No. 599 rue Ste. Marie.

Acte de Faillite de 1875
Et ses amendements.
Dans l'affaire de Laroche et Scott, contracteurs de chemin de fer, Failli.
Le syndic soussigné vendra à son bureau No. 28 rue St. Pierre, en la cité de Québec, LUNDI le 12 MAI prochain

COMMERCE.

EDITION DE 5 HRS.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Or à 100. Greenbacks ont été achetés de 1/2 cent et vendus de 0 à 0.

COTES DES FONDS.

Table with columns: VALEUR, Acheteurs, Vendeurs. Lists various banks and financial instruments like Banque de Montréal, Banque Ontario, etc.

CHANGE.

Banques de Londres, 60 jours, 109 1/2 à 000. Traite en or sur New-York, 1/2 de prime.

MARCHÉ EN GROS.

FARINE.—Supérieure extra, \$4 70 à \$4 75. Extra supérieure, 4 50 à 4 55. De gout, 4 30 à 4 35.

PRIX DU MARCHÉ DE DÉTAIL DE MONTREAL.

Table with columns: \$ c. \$ c. Lists prices for various goods like Farine de blé, Patates au sac, Oignons par tresse, etc.

Bulletin Telegraphique.

Un certain nombre de résidents du faubourg de Brockton, côté ouest de la cité, ont demandé par pétition de reculer les limites de la cité de telle sorte que leur village fasse désormais partie de la ville.

—Tous les clubs de régates ont acheté de nouvelles chaloupes cette année et se préparent à organiser des courses.

RUSSIE.

Un décret officiel qui vient d'être publié nomme provisoirement le général Gourko, gouverneur de St. Pétersbourg, le général Tolleben, gouverneur d'Edesse et le général Lario Melikoff, gouverneur de Charkoff.

SERBIE.

Une dépêche de Belgrade mande qu'une grande troupe d'Albanais s'est emparée du village de Kurshamie et a fait un massacre épouvantable des chrétiens.

MONTREAL AU JOUR LE JOUR CHRONIQUE LOCALE.

—Les conducteurs des chars urbains ont reçu hier leurs képis d'été.

—Le comité des finances a voté à l'unanimité une somme de \$1,000 pour aider les officiers des différends régiments de cette ville à célébrer dignement le jour de la fête de la reine.

—Son Honneur le juge Loranger a déclaré à la cour d'enquête samedi qu'il ne rendrait pas jugement avant le 31 de ce mois sur la motion de MM. Davidson Monk et Cross demandant d'annuler le "capias" dans l'affaire Goldring.

—Mlle. Kate Irvine Carroll, âgée de 23 ans, a institué une action pour dommages au montant de \$10,000 contre un médecin de cette ville alléguant rupture de promesses de mariage et séduction.

—Les tailleurs de pierre de cette ville se plaignent avec raison des misérables gages qu'ils ont été forcés d'accepter depuis deux ans et déclarent que si cet état de choses continue ils se verront obligés de chercher un emploi plus rémunérateur afin de gagner leur vie.

—Nous avons fait une erreur de détail en racontant l'assaut de Bob Wiseman sur la Côte-des-Neiges et non du village St. Jean-Baptiste.

Service funèbre du Révérend Messire Charles Lenoir, Prêtre, S. S. En apprenant samedi dernier la douloureuse nouvelle de la mort presque subite du Révérend Monsieur Charles Lenoir, Prêtre du Séminaire, plusieurs anciens élèves du collège de Montréal se sont empressés d'aller offrir leurs condoléances à M. le Supérieur du Séminaire, et ont prié M. le curé de Notre-Dame, dans l'invitation qu'il devait faire hier à tous les citoyens de Montréal d'assister au service qui sera chanté demain à Notre-Dame à 8 1/2 heures, de faire une invitation spéciale aux anciens élèves qui ont eu le bonheur d'avoir le vénéral défunt pour directeur.

—Comme résultat d'un article à sensation d'un de nos confrères sur la petite vérole, un officier de milice de cette ville a reçu une lettre de quelques amis de Boston lui demandant si les avancés étaient exacts car ils avaient l'intention de venir à Montréal le 24 mai prochain.

—M. le Coroner Jones a commencé samedi matin une enquête sur le cadavre de Caroline Mary Maitland Organ, âgée de onze ans, qui mourut vendredi des suites de l'absorption d'une dose de perchloride de mercure.

Par ordre de plusieurs anciens élèves, A. DESCHAMPS, M.D., Ancien élève. Nous apprenons avec plaisir que Mgr. de Montréal sera présent au service. Sa Grandeur assistera au Trône et fera l'absoute.

Les membres du "Conventum" de 1862 du collège de Montréal, sont priés de se réunir au parloir du Séminaire de St. Sulpice, mardi, à 8 heures a. m., pour assister aux funérailles de feu le Rév. Chs. Lenoir, ptre. S. S.

CORRESPONDANCE.

Ste. Cunégonde, 19 avril 1879. Au Rédacteur de LA PATRIE. Témoinage d'estime.—Mercredi soir avait lieu à Ste. Cunégonde une soirée chez M. le Dr. A. F. Lalonde.

Tribunaux.

Les sentences suivantes ont été prononcées en cour criminelle samedi après midi. Marie Louise Côté, parjure, 3 mois de prison commune aux travaux forcés.

Joseph Laramée, vol sur la personne, 2 ans de pénitencier. Edward Abbey, pour avoir illégalement reçu des marchandises volées, 3 ans de pénitencier.

Joseph O'Brien, vol, même sentence. Leo Nehmer et Moses Teish commerçants de la rue Craig, trouvés coupables d'avoir illégalement reçu des marchandises volées, 5 ans de pénitenciers chacun.

Octave Cyrle, vol de grand chemin, 3 ans de pénitencier. Stanislas Renaud, même délit, 12 mois de prison commune aux travaux forcés.

Joseph Gauthier, même délit, 3 ans de pénitencier. Henry Keogh, vol avec effraction, 2 ans de pénitencier. Wm. Wren et M. Cronan, vol, même sentence.

Michael Callaghan, pour avoir mis en circulation de la fausse monnaie, même sentence.

Service funèbre du Révérend Messire Charles Lenoir, Prêtre, S. S.

En apprenant samedi dernier la douloureuse nouvelle de la mort presque subite du Révérend Monsieur Charles Lenoir, Prêtre du Séminaire, plusieurs anciens élèves du collège de Montréal se sont empressés d'aller offrir leurs condoléances à M. le Supérieur du Séminaire, et ont prié M. le curé de Notre-Dame, dans l'invitation qu'il devait faire hier à tous les citoyens de Montréal d'assister au service qui sera chanté demain à Notre-Dame à 8 1/2 heures, de faire une invitation spéciale aux anciens élèves qui ont eu le bonheur d'avoir le vénéral défunt pour directeur.

TAPISSERIE NOUVELLE 1879.

A VENDRE A BON MARCHÉ EN GROS ET EN DÉTAIL AUSSI : Grand assortiment de TAPISSERIE depuis 3cts la pièce CHEZ E. A. MARTINEAU 257 Rue St. JOSEPH, Montreal.

Acte de Faillite de 1875 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de François-Xavier Lecavallier, de la cité de Montréal, marchand de Nouveautés, Failli. Avis Public est par le présent donné que Lundi le 25 courant A ONZE HEURES A. M.

Splendide ameublement de Maison, etc.

Les soumissionnaires vendront au No. 36, rue St. Denis, près de la rue Laguchetière, MARDI le 22 courant.

Acte de Faillite de 1875 Et ses amendement.

Dans l'affaire de Thomas Brady, de la cité de Montréal, Failli. Des soumissionnaires seront reçues par le soussigné jusqu'à LUNDI le 28ème jour d'Avril 1879 à UNE heure après midi.

COUR DE CIRCUIT.

No. 121. Stanislas Gagnon, Demandeur, vs. John Monaghan, Défendeur. Le 29 Avril courant à 10 heures de l'avant-midi en la Cité de Montréal, No. 413, rue St. Dominique, au domicile du Défendeur, seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur tous ses biens meubles et effets saisis par moi huissier, le tout pour argent comptant.

COUR DE CIRCUIT.

No. 10188. Joseph H. Marceau, Demandeur, vs. Frs. X. Cusson, Défendeur. Il sera vendu par autorité de Justice, par encan public et par suite de saisie-exécution, le 30ème jour du mois d'Avril 1879 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du Défendeur en cette cause, rue des Allemands, No. 210, en la cité de Montréal, tous ses biens meubles et effets, saisis par moi, huissier soussigné, le tout consistant en meubles et effets etc., qui seront vendus pour argent comptant au plus haut offrant et dernier enchérisseur.

RECORDEUR.

Cinq prisonniers ce matin devant Son Honneur le Recorder. Jean He. Church, 17, platrier, bris de vitres, \$2.50 ou 15 jours. Louise Fournier, 25, vagabondage, \$10 ou 2 mois.

Chambres à louer

Rue St. Catherine (près de la rue St. Laurent), No. 351, sur le 2ème étage, 2 chambres meublées ou non meublées, avec baignis et water-closets, etc. S'adresser pour renseignements au No. 947 rue St. Catherine.

POLICE.

Cordelia Martel, 17 ans, servante, vol de différend, effets au préjudice de Mme Letendre, 3 mois. Henry Hart, 21 ans, boucher, vol de trois seaux de graisse, 15 jours.

DÉCES.

Joseph Arthur Albert, âgé de 2 mois et 13 jours, fils de Joseph-Alfred Brunet, tailleur, de la cité de Montréal. Les funérailles auront lieu demain mardi 22 courant à 7 1/2 hrs. a. m. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire, rue St. Joseph, No. 411. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Tentes par Encan

PAR BENNING & BARSALOU. Acte de Faillite de 1875 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de François-Xavier Lecavallier, de la cité de Montréal, marchand de Nouveautés, Failli. Vente par encan d'un stock de faillite.

Acte de Faillite de 1875 Et ses amendement.

Dans l'affaire de Thomas Brady, de la cité de Montréal, Failli. Des soumissionnaires seront reçues par le soussigné jusqu'à LUNDI le 28ème jour d'Avril 1879 à UNE heure après midi.

COUR DE CIRCUIT.

No. 121. Stanislas Gagnon, Demandeur, vs. John Monaghan, Défendeur. Le 29 Avril courant à 10 heures de l'avant-midi en la Cité de Montréal, No. 413, rue St. Dominique, au domicile du Défendeur, seront vendus au plus haut et dernier enchérisseur tous ses biens meubles et effets saisis par moi huissier, le tout pour argent comptant.

COUR DE CIRCUIT.

No. 10188. Joseph H. Marceau, Demandeur, vs. Frs. X. Cusson, Défendeur. Il sera vendu par autorité de Justice, par encan public et par suite de saisie-exécution, le 30ème jour du mois d'Avril 1879 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du Défendeur en cette cause, rue des Allemands, No. 210, en la cité de Montréal, tous ses biens meubles et effets, saisis par moi, huissier soussigné, le tout consistant en meubles et effets etc., qui seront vendus pour argent comptant au plus haut offrant et dernier enchérisseur.

RECORDEUR.

Cinq prisonniers ce matin devant Son Honneur le Recorder. Jean He. Church, 17, platrier, bris de vitres, \$2.50 ou 15 jours. Louise Fournier, 25, vagabondage, \$10 ou 2 mois.

Chambres à louer

Rue St. Catherine (près de la rue St. Laurent), No. 351, sur le 2ème étage, 2 chambres meublées ou non meublées, avec baignis et water-closets, etc. S'adresser pour renseignements au No. 947 rue St. Catherine.

AGENCE GÉNÉRALE. Au-dessus de VINGT dollars le paiement est divisé en 30 mois. \$20.00 jusqu'à \$20.00 d'achat.

Librairie Française. M. E. DANSEREAU & CIE., 15, 17 & 19, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Livraison de tous les ouvrages de LIBRAIRIE française des principaux Éditeurs, tel que A. MAME et FILS (à Tours), F. P. ARDANT FRÈRES (à Limoges), J. LEFORT (à Lille), Vve H. CASTERMAN (à Tournai), V. PALME, J. LECOFFRE, POUSSIELGUE FRÈRES, PERISSE FRÈRE, GAUME et Cie, ALBANEL, Balthazard Sr, FIRMIN DIDOT et Cie, HACHETTE et Cie, J. HETZEL et Cie, GARNIER FRÈRES, L'Abbé LAFAYE, GUILLAUMIN et Cie, CHS. DELAHAYE, DELALAIN FRÈRE, G. MASSON, A. DELAHAYE, MARCHAL BILLARD, etc., etc.

OU EST PILON, OU EST PILON. CHAPEAUX! CHAPEAUX!

A. Pilon a abandonné le grand magasin et n'y a plus aucune affaire, aucun intérêt, aucun intérêt, rien du tout, malgré que vous voyez encore à son ancienne place, son nom sur les enseignes, sur les signons, draps, etc., etc.; qui pourrait vous faire croire que Pilon y est encore. A vos acheteurs de vous tenir sur vos gardes. Mais si vous voyez un autre Pilon, vous le trouverez en allant au faubourg Québec, à la ligne porte de son ancien grand établissement, au No. 233 Rue Notre-Dame.

DU GROS CŒUR, Servant demandé.

On demande une jeune fille de 14 à 15 ans pour se rendre généralement utile dans une famille composée de deux personnes. S'adresser au No. 103 rue St. Elizabeth.

AVIS.

Barreau de Montréal. Les membres du Barreau de la Province de Québec, section du District de Montréal sont priés de se réunir, JEUDI, le PREMIER MAI prochain, à TROIS heures P.M. au lieu ordinaire des séances, au Palais de Justice, à Montréal, pour recevoir le rapport annuel du Conseil et procéder à l'élection des officiers et conseillers pour cette section.

Horloge Apostolique de Strasbourg

Un triomphe du génie mécanique. L'invention la plus ingénieuse des temps anciens et modernes, présentée avec des formes mécaniques étonnantes, aussi naturelles dans leurs mouvements que la vie elle-même.



Marchand de Poesier, FEBLANTIER et POEBIER.

Je désire faire savoir à mes pratiques et au public en général que je continue à faire des affaires avec un assortiment complet de poésies de cuisines, à bois et à charbon, ferblanterie, coutellerie, etc., etc. qui je vendrai à très bas prix. Toutes les commandes qui me seront confiées, telle que couvertures en toile galvanisée, ferblant et toile, baignis et water-closets, réparation de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.

Habillements! Habillements!

ACHETEZ vos habillements confectionnés d'avance et pour une somme modique au magasin populaire de I. A. BEAUVAIS. Tout le monde se demande comment Beauvais peut faire pour vendre ses habillements à aussi bon marché. Ma réponse est que nous achetons à bon marché et que nous pouvons vendre à bon marché. Nos dépenses sont très modérées et chaque détail partement a sa spécialité. Voyez nos prix.

LES DOUCEURS DE LA PATERNITÉ

La maison DUBU, DESAULTES & CIE., ayant fait des arrangements tellement favorables avec ses créanciers, désire en faire part à ses nombreux pratiques vendant ses chapeaux à 50 cent dans la cité au No. 217 Rue Notre-Dame où le gros chapeau est à la mode.

A LOUER

Une chambre bien meublée avec sans pension. Aussi pension seule au No. 94 rue St. Denis.

FEUILLETON de la "PATRIE."

L'EXPIATION DE SAVELLI.

PAR HENRY GREVILLE

On apporta la croix. —Jure de nous faire grâce de la redevance pour les deux années écoulées et pour l'année prochaine.

—Je jure, dit Bagrianof. —Répète tout! firent les paysans pleins de méfiance. Bagrianof répéta la phrase tout entière.

—Et de nous donner le blé et les pommes de terre, comme tu les as promises. —Le blé et les pommes de terre, comme j'ai promis, répéta fidèlement le seigneur. Je le jure.

—Et le pré au bord de la rivière, tel qu'il est? —Tel qu'il est, avec les meules de foin dessus, répéta Bagrianof, je le jure. Et quoi encore?

—De ne jamais révéler à âme qui vive ce qui s'est passé cette nuit, dit Ilioucha en se levant brusquement, —d'être désormais indulgent envers tes paysans, chaste avec nos filles, honnête dans les comptes de corvée, jure tout cela!

—Je jure de ne jamais rien dire de ce qui s'est passé ici, répéta Bagrianof; je jure d'être indulgent avec vous, réservé avec vos filles et honnêtes dans les comptes, —Jure-le sur ton âme immortelle, et sur ton salut, et sur la croix où le Sauveur est mort pour nous tous, pour nous comme pour toi! répéta cet égalitaire inconscient.

—Je le jure sur mon âme, au péril de la damnation éternelle, et sur le corps du Christ mort pour nous. Les paysans firent le signe de la croix et baisèrent le crucifix. Bagrianof les imita.

—Maintenant, mes petits pigeons, déliez-moi, dit-il avec aisance. On le délia. Il se leva, étira son grand corps et fit quelques pas. Son œil plein de malice sardonique rencontra le regard sombre d'Ilioucha. Celui-ci cherchait vainement une arme autour de lui.

—Nous sommes perdus, dit-il à ses compagnons; mais vous l'avez voulu. Adieu. Il passa la tête haute devant Bagrianof toujours railleur.

IV Le soleil était levé depuis deux heures quand Bagrianof arriva à la ville. Il se fit conduire aussitôt chez les autorités. Le général-gouverneur, prévenu de son arrivée, le reçut froidement.

—Vous paysans ont voulu vous tuer cette nuit, dites-vous? De quoi se plaignent-ils? car je suppose que ce n'est pas sans motif qu'il en sont venus à cette extrémité.

—Ils ne veulent pas payer leur redevance, ni la dette qu'ils ont contractée envers moi lors des semailles, et le moyen leur a paru bon pour s'acquitter.

—La récolte a-t-elle été meilleure chez vous que chez les propriétaires voisins?

—Non, Votre Excellence, dit Bagrianof en se mordant les lèvres.

—Vous êtes le maître, après tout, reprit le gouverneur; ce ne sont pas mes affaires. Et vous dites qu'ils vous ont laissé la vie sauve?

—Comme Votre Excellence peut en juger elle-même.

—A quelles conditions? —Les conditions importent peu; toute promesse arrachée par la force et sous le coup de la menace est nulle de plein droit.

—Parfaitement, dit le gouverneur avec un signe affirmatif. Et sans doute la première de ces conditions peu importantes a été le secret, et naturellement vous êtes venus le dénoncer?

—Cela vous étonne, Excellence? dit Bagrianof, du ton de persiflage qui lui était familier. Il sentait la colère bouillonner en lui sous le regard méprisant de cet homme de bien.

—Non, monsieur Bagrianof, cela ne m'étonne pas. Alors vous voulez une enquête!

—Ma simple déposition doit suffire, je pense?

—Pas absolument; mais si vous avez des preuves.

Le visage de Bagrianof se rembrunit. Lui, noble, être appelé à fournir des preuves! être confronté avec ses paysans!

—Faites-les interroger. Excellence, cela suffira, je suppose; mais en attendant, je désire qu'on me donne la force armée pour me garder contre ces forcenés.

—C'est trop juste. Vous savez qu'il y a des verges et de la Sibirie pour ces malheureux, —ces misérables veux-je dire?

—Je l'espère, fit Bagrianof. —C'est bien, monsieur, il sera fait droit à votre requête. Votre village sera occupé par les troupes ce soir même.

—Je remercie Votre Excellence, dit Bagrianof en se dirigeant vers la porte.

Il avait la main sur le bouton lorsque le général-gouverneur, d'un brusque mouvement de colère, fit tomber un livre placé sur le coin de son bureau. Bagrianof, dit le gouverneur, que vous paysans, pendant qu'ils y étaient, ont eu grand tort de ne pas vous tuer tout à fait?

—Ce n'est pas mon humble avis, répondit le seigneur. Je suis le serviteur dévoué de Votre Excellence.

Le général-gouverneur marcha quelque temps de long en large dans son cabinet, en proie à cette rage particulière aux honnêtes gens qui voient échapper un coquin. Enfin, ne découvrant pas d'issue à la situation, il s'arrêta froissa quelques papiers avec colère et écrivit l'ordre d'occuper militairement le village de Bagrianovka.

—Il n'y a guère de scélérats de cette espèce, murmura-t-il en signant le papier avec un geste de rage; mais si peu qu'il y en ait, ils déshonorent notre pays, à nos yeux comme à ceux de l'étranger. Si encore il l'avaient tué! ne put-il s'empêcher d'ajouter avec regret.

Bagrianof se fit conduire au meilleur hôtel de la ville. C'était une large maison construite en brique, blanchie à la chaux au dehors comme au dedans; les blattes marron circulaient activement sur le plancher soigneusement lavé; une vague odeur nauséabonde s'exhalait des canapés de crin, roussis par l'usage;

les garçons d'hôtel en chemises rouges couraient çà et là avec des essuie-mains très-sales sur le bras, portant des plateaux couverts de tasses de thé, en équilibre sur trois doigts, à la hauteur de leurs oreilles.

A l'entrée de Bagrianof, un mouvement de curiosité se produisit parmi les consommateurs; des tables les plus reculées, on tendit le cou pour apercevoir le terrible seigneur à la barbe blanche, dont les nourrices évoquaient l'image comme celle de croquemitaine, pour effrayer les enfants.

Plus flatté que blessé de cette curiosité, Bagrianof porta la main au bord de son chapeau.

—Bonjour, messieurs, dit-il. Un bonjour timide lui répondit. Si personne n'était empressé de frayer avec lui, chacun craignait de s'attirer son inimitié.

Un garçon s'empressa de passer un essuie-main sur une table devenue vacante comme par enchantement, et Bagrianof s'assit en prenant ses aises. Le silence continuait à régner dans la salle; l'hôte s'approchait obséquieux, et salua jusqu'à terre.

—Que faut-il à Votre Seigneurie? dit-il d'une voix douce.

—Ma Seigneurie veut à dîner; ce que tu as de meilleur, et vite surtout!

Un menu succulent fut bientôt arrêté.

—Et des confitures, ajouta Bagrianof. J'aime les confitures. L'hôte disparut comme une ombre chinoise.

Un marchand de drap, gros bonnet de la ville, se décida à entamer la conversation.

—Vous voilà donc en ville, Votre Seigneurie, dit-il, non sans s'étonner de sa propre hardiesse.

—Comme tu le vois, répondit Bagrianof, en s'allongeant sur deux chaises.

—Permettez-nous de nous informer si c'est pour votre plaisir ou pour vos affaires, continua le marchand, prenant courage.

—Pour l'un et pour l'autre, répondit Bagrianof d'un air agréable; mais je ne t'achèterai rien aujourd'hui, André Procofitch.

—Oh! ce n'est pas l'intérêt qui me fait parler... Alors Votre Seigneurie ne fera pas d'empêchement?

Le plateau du dîner dispensa Bagrianof d'une réponse. Il se mit à manger avec un véritable plaisir. Les émotions de la veille et cette froide journée d'octobre lui avait ouvert l'appétit. Il dina copieusement, arrosa son repas d'une bouteille de vin de Bordeaux, —il aimait les vins de France, —se fit faire une tasse de café, puis recula jusqu'à la muraille sur sa chaise qu'il fit pivoter. De là, il jeta sur l'assistance un regard moqueur.

—Et maintenant, mes pigeons chéris, dit-il, vous voudriez bien savoir pourquoi je suis venu à la ville?

—Certainement, Votre Seigneurie, fit un gros marchand jofouff qui se trouvait près de lui.

—Eh bien, mes frères bien aimés, je vais satisfaire votre curiosité. Je suis venu parce que mes paysans — quelle racaille! — ont voulu m'assassiner cette nuit.

Un murmure d'étonnement plus que d'horreur parcourut le groupe.

—Ils ont voulu m'assassiner, continua Bagrianof excité par le vin qu'il venait de boire; mais je leur ai promis tout ce qu'ils ont voulu, et ils m'ont laissé aller, les imbéciles! Dis donc aussi que ce sont des imbéciles, toi, fit-il en poussant rudement le marchand jofouff, qui se trouvait à portée de son bras.

Le groupe recula tout entier, comme un automate. On ne riait plus.

Bagrianof fronça légèrement le sourcil et scruta les visages qui le regardaient; puis, se rappelant qu'il n'était plus sur ses terres, il reprit son attitude aisée, adossé au mur et se balançant sur sa chaise.

A Continuer.

Si vous n'aimez pas les punaises, coquerelles et barbeaux, demandez à votre épicière, une boîte de poudre DESERTEUR, elle est infallible et est sans poison ce qui permet de l'employer dans tous les meubles. 25 cts la boîte.

LIBRAIRIE

IMPRIMERIE ET RELIURE. LIBRAIRIE Payette & Bourgeault, NO. 250 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LIVRES DE PIETE. "Anges Conducteur," différentes reliures, 25, 30, 40, 50, 60, 75 cts. et \$1.00

"Formulaires de Prières," différentes reliures 50, 75, \$1.00, 1.25, 1.50, etc.

"Manuel Complet," par Goffin, reliure anglaise, 731 pages in-18, contenant outre la matière d'un paroissien, une explication du texte, des Epîtres et Evangiles, et un cours complet d'instructions morales, liturgiques et dogmatiques, distribuées en rapport avec l'évangile du jour. Prix, \$1.00.

"Imitations de Jésus-Christ," de toute reliure, de 25, 30, 40, 50, 75 cts. et \$1.00. "Journées du Chrétien," de toute reliure, 25, 30, 40, 50, 60, 75 cts.

"Manuel de Piété" à l'usage des clercs du Sacré-Cœur, in-18, 304 pages, tranches marbrées \$1.40., dorée \$1.25. "Miroir des Ames," in-12, 142 pages avec gravures, 60 cts.

"Paroissiens" de toute sorte de 5, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 60, 75, 90, \$1.00, 1.25, 1.50, etc.

"Recueil de Prières," par Mme la Comtesse Fligny, de 50 cts à \$1.00. "Vierge" au St. Sacrement et à la Ste. Vierge, par St. Alphonse de Liguori, in-32, tranches marbrées 40 cts., dorée 60 cts.

Ces volumes seront expédiés par la malle franco-ports, sur réception du montant. Aussi un assortiment complet de livres pour école, cartes, ouvrages artistiques religieux, bon choix de littérature etc, etc.

LIBRAIRIE Payette & Bourgeault, 250 Rue St. Paul, Vis-à-vis la rue St. Vincent, Montréal

AVIS. Gare aux contrefaçons. Il est à notre connaissance personnelle que des personnes ne craignant pas de se compromettre en vendant des tabacs à priser d'une qualité inférieure à notre, le mélangent avec lui, et font passer comme venant de notre manufacture. Nous mettons en garde les consommateurs de ce tabac contre ces personnes.

A. DUBORD & CIE., Manufacturiers de tabac en poudre. Nos. 227 et 229 rue St. Paul. Montréal, 3 avril 1879.

AVIS. La Nouvelle Compagnie de Gaz de Montréal s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte pour amender sa charte et changer le nom de la compagnie; pour lui permettre de louer, vendre ou manufacturer des poêles de chauffage et de cuisine; pour servir de la lumière électrique ou de toute autre lumière dans l'éclairage; pour acheter tout brevet pour la production de la lumière électrique; pour régler l'assiette sur les comptes de gaz suivant la condition financière de la Compagnie et pour d'autres amendements.

J. F. SCRIVER, Secrétaire. Montréal, 17 mars 1879.

FARINE PREPAREE POUR les PATISSERIES. Cette farine a reçu la récompense D'UNE MEDAILLE D'HONNEUR A la Grande Exposition Internationale de Paris.

Le Public est respectueusement invité de se méfier des imitations inférieures que l'on met en vente aujourd'hui. Ne vous servez seulement que de la farine préparée de BRODIE & HARVIE.

Demandez - là et n'en prenez pas d'autre. En vente chez tous les Epiciers. BRODIE & HARVIE, Coin des Rues Craig et Beury, 6 Mars 1879. — a a

Au Grand Vatel CAFE RESTAURANT. M. Duperrouzel, Spécialité de Café français, de vins Français et Allemands et de fines liqueurs françaises.

Salon particulier pour Messieurs. Journaux parisiens et Canadiens. On se charge des commandes des diners de société.

N. H. L'établissement est ouvert tous les soirs à 8 heures.

CADIEUX & DEROME, Libraires-Editeurs, No. 207, RUE NOTRE-DAME No. 207

H. C. CADIEUX, L. J. A. DEROME, Ci-devant employés de la Maison

J. B. ROLLAND & FILS, Spécialité de Livres et d'objets de Piété à grand marché. Littérature Religieuse Morale. Papier, Peint (Tapiserie) dans tous les genres et pour tous les prix.

AVIS PUBLIC. Est par les présentes donné qu'à l'avenir le Bureau des Commissaires des Licences

Pour la Cité de Montréal, tiendra ses séances, les Lundis et Samedis DE CHAQUE SEMAINE, A DIX HEURES ET DEMIE de l'avant-midi à ses salles

175, RUE ST. JACQUES Par ordre du Bureau, WILLIAM AHERN, Sec. des Commissaires de Lic. Montréal, 26 mars 1879.

HOTEL DE VILLE, Montréal, 11 Mars 1879. Soy HONNEUR LE MAIRE, SEVERE RIVARD, Ecr. se tiendra à son bureau, à l'hôtel de ville, tous les jours, depuis ONZE heures A. M. jusqu'à 4 H. P. pour la transaction d'affaires publiques.

Par ordre, CHS. GLACMEYER, Greffier de la Cité.

Hotels.

HOTEL RICHELIEU, COIN DES RUES NOTRE DAME ET ST. VINCENT, Vis-à-vis le Palais de Justice, MONTREAL.

Le propriétaire offre ses remerciements à ses compatriotes et à ses amis en particulier, pour l'encouragement qu'ils lui ont donné, et à l'honneur de les prévenir qu'il vient de faire des réparations tellement importantes à sa maison que l'HOTEL DU RICHELIEU peut maintenant rivaliser avec les meilleurs hôtels de Montréal.

I. B. DUROCHER, Prop.

HOTEL DU CANADA, Rue St. Gabriel, Montreal.

Cet Hôtel est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadiens. Bonne table, bonnes chambres, Bureau de Télégraphe, Buvette.

PRIX: DE \$1.50 A \$2.50 PAR JOUR, AIME BELIVEAU, Propriétaire.

N.B.—On invite spécialement nos compatriotes de s'écarter à descendre à cet Hôtel. Il trouveront un service de première classe et des prix modérés.

AVIS. La société jusqu'ici existante en vertu de l'acte concernant les sociétés limitées, entre Thomas Cushing comme associé général et Charles Cushing comme associé spécial, tous deux de la Cité de Montréal, sous les noms et raison social "Montreal Drowing Company," a été ce jour dissoute par le retrait du dit Charles Cushing.

Tous les biens de cette société, Montréal, ce trente-un mars de janvier, 1879. THOMAS CUSHING, C. CUSHING.

HAMILTON & CIE., 105, RUE ST. JOSEPH, Magasin de Marchandises Soches.

Reçoivent tous les jours des nouveautés en attendant la protection. Ils sollicitent cependant le patronage de leurs amis en attendant et lui promettent la satisfaction la plus complète à ceux qui feront leurs commandes chez eux.

Spécialité de Marchandises d'Etapes, telles que Draps, Casimire, Tweeds, Etoffes à Robes noires et de couleurs; Cotons, Indiennes, Alpacas, etc.

On sollicite respectueusement la clientèle des compatriotes. Montréal, 12 Mars 1879.

PROVINCE DE QUEBEC, Chambre du Parlement, BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCALS, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des affaires ou de limiter des droits, ou de faire tout ce qui aura l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (desquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de la dite demande dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Tous les pétitionnaires pour Bills Privés doivent être présentés dans les "deux premières semaines" de la session. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 1er avril 1879.

AVIS aux Entrepreneurs. DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au sousigné, seront reçues à ce bureau, jusqu'à

SAMEDI, le 1er Mai prochain, inclusivement, pour la Confection et la pose d'un Appareil Calorifère aux édifices des Départements Publics en voie de construction à Québec.

Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, après le 26 du courant, tous les jours, entre 10 heures A. M. et 4 heures P. M.

Les soumissions devront être envoyées: "Soumission pour appareil calorifère." Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse soumission des soumissions. Par ordre, ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 14 mars 1879.

N. B.—Pas de reproduction sans ordre spécial par écrit. 15 mars 1879. 168

HUILE DE LA TERRE SAINTE.

LE PROPRE REMEDE de la NATURE — POUR — L'Homme et la Bête.

Préparée avec l'Huile provenant de la terre au pied des Montagnes près de la source du

JOURDAIN, EN PALESTINE. LES EAUX DE CE FLEUVE ONT TOUJOURS ETE CELEBRES POUR LEURS PUISSANCE DE GUERISON MIRACULEUSE!

En se lavant la poitrine, l'estomac et l'épine du dos avec l'huile de la Terre Sainte, cela facilite la digestion et l'assimilation, vivifie le sang, restaure la force et la vigueur de tout le système nerveux, donne du nerf et de l'action musculaire au foie, aux reins, au cœur, à l'estomac et aux autres organes, rend l'esprit plus patient et plus énergique, guérissant ainsi la Dyspepsie, l'Etat Bileux, l'Indigestion, Maladie du Foie, Constipation Nerveuse, Bronchite, Anémie, Conception Fœtale violente, Diarrhée chronique, Fièvre, Palpitation du Cœur, Leucorrhée, et toutes les maladies occasionnées par les irrégularités de la vie et un esprit fatigué, etc., etc.

En se lavant avec l'HUILE DE TERRE SAINTE la partie malade du corps, elle ne manquera jamais de guérir le Rhumatisme, Névralgie, Mal de Tête, Mal de Dents, Mal d'Oreilles, Otitis et Otitis, Mal de Gorge, Inflammation de l'Utérus et de l'Intestin, Coliques, Catarrhes des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.

En lavant les animaux avec l'HUILE DE TERRE SAINTE, elle guérit les Entorses, Maladies, Foulures, Crevasses, Des ardoises, Epizooties, Clochets, Inflammation de l'Intestin, Coliques, et toutes les affections nerveuses et douloureuses, Entorses, Contractures et Entorses des Articulations.